

Décision

Générale

colonial

Décision n° 503 23/04/1953

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
23 avril 1953

Numéro JO
n° 6 du 01/05/1953

Date du numéro
1 mai 1953

TEXTE INTÉGRAL

Mme Correa (Céline) est engagée, pour compter du 22 avril 1953, en qualité de dame-employée auxiliaire 2e catégorie et mise à la disposition du Chef de Cabinet pour servir au Bureau d'Ordre, en remplacement numérique de M. Rabary (Régis), titulaire d'un congé administratif.